

E 13 (B)/175

*Die schweizerische Gesandtschaft in Paris
an den Bundespräsidenten und Vorsteher des Politischen Departements,
S. Bavier*

*Empfangskopie**T Chiffré*

Paris, 15 février 1882

(erhalten: 15 février 1882 à 8 heures du soir)¹

Conférence officielle aujourd'hui avec Freycinet et Tirard. Ils ont refusé catégoriquement et définitivement toute concession nouvelle sur broderies, rideaux, horlogerie, rubannerie et cotons à l'entrée en France. Peut-être accorderont-ils notre demande sur les cartons d'emballage pour soieries et rubans. Ils ont accepté d'examiner nos propositions à l'entrée en Suisse sur les cotons, sur la nouvelle classification

1. *Bemerkung am Kopf des Telegramms*: déchiffré le lendemain matin.



17. FEBRUAR 1882

441

des laines et des cuirs et sur les confections. Conférence officielle vendredi dans laquelle nous insisterons vivement sur ces derniers points particulièrement sur les laines. Nous vous demanderons ensuite une instruction définitive.² Les dispositions du nouveau Ministère sont peu conciliantes.

2. *Vgl. Nr. 214.*